

Un centre de tri plus performant
qui simplifie la vie...



Plus d'informations
sur notre site :



11

Le tri sélectif se simplifie encore !

Les emballages ménagers recyclables (conteneur jaune) et les papiers-journaux (conteneur bleu) sont dorénavant collectés ensemble dans le même conteneur (le jaune ou le bleu).

Les conteneurs bleus vont bientôt tous devenir jaunes, en attendant vous pouvez y déposer emballage et papier.

Dans les point d'apports volontaires, vous disposez :

- 1. D'un conteneur **jaune** ou **bleu** pour y déposer les emballages ménagers et le papier ou journaux*
- 2. D'un conteneur **vert** pour déposer le verre*
- 3. D'un **molok** pour déposer les autres déchets ménagers*

*En ce qui concerne les déchets organiques (ou alimentaires), la CCM ne propose pas encore une solution, vous pouvez donc les déposer dans le **molok**.*

Mais l'idéale serait de les déposer dans un composteur individuel ou dans le composteur collectif qui se trouve dans le jardin de la superette près des bornes de recharge des voitures électriques.